

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 13 septembre 2022

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

NB : Conformément à la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements applicable à compter du 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu des séances des conseils communautaires est supprimé, il est remplacé par une liste des délibérations examinées en séance.

*L'an deux mille vingt-deux, le treize (13) septembre à 18h, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS**, convoqué le six (06) septembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil en mairie, à Guillestre, sous la présidence **M. Dominique MOULIN**.*

Le secrétaire de séance est Mme Valérie GARCIN-EYMEOUD.

Nombre de membres : Afférents au Conseil Communautaire (30) - En exercice (30)

Étaient présents :

ABRIÈS-RISTOLAS Nicolas CRUNCHANT Charles LACROIX	AIGUILLES Jean-Pierre CLAEYMAN	ARVIEUX Christian BLANC	CEILLAC Émile CHABRAND
CHÂTEAU-VILLE- VIEILLE Jean-Louis PONCET	EYGLIERS Anne CHOUVET Nicolas DUBOIS	GUILLESTRE Christine PORTEVIN François CHARPIOT Dominique MOULIN Lucie FEUTRIER Isabelle HAUBER- IMBERT	MOLINES EN QUEYRAS Valérie GARCIN- EYMEOUD
MONT-DAUPHIN Cyr PIATON	RÉOTIER Michel MOURONT	RISOUL Régis SIMOND Alain ESMIEU	ST-CLÉMENT-SUR- DURANCE Jean-Louis BERARD
SAINT CRÉPIN Jean-Louis QUEYRAS	SAINT VÉRAN Mathieu ANTOINE	VARs Hervé WADIER	

Excusés : Dominique BUCCI-ALBERTO, Michel MOUTTE, Maxime BERARD, Catherine PICHET, Guillaume DEJY, Jean-Marc BERNAUDON, Dominique LAUDRÉ.

M. Marcel CANNAT, Conseiller départemental, invité à la séance, est, également, excusé.

Pouvoirs : Michel MOUTTE à Jean-Louis PONCET.

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU 13-09-2022

N°	RUBRIQUE	OBJET	VOTE	OBSERVATIONS
2022-0163	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	Nomination du secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité des votants	23 voix POUR (dont 1 pouvoir), 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION
2022-0164	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	Détermination du lieu du prochain Conseil communautaire	Adoptée à l'unanimité des votants	23 voix POUR (dont 1 pouvoir), 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION
2022-0165	FINANCES & BUDGET	Avance remboursable du Budget principal au Budget annexe Assainissement	Adoptée à l'unanimité des votants	23 voix POUR (dont 1 pouvoir), 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION
2022-0166	FINANCES & BUDGET	Décision modificative n°3 – Budget Principal	Adoptée à l'unanimité des votants	23 voix POUR (dont 1 pouvoir), 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION
2022-0167	FINANCES & BUDGET	Décision modificative n°3 – Budget annexe Assainissement	Adoptée à l'unanimité des votants	23 voix POUR (dont 1 pouvoir), 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

La séance est levée à 18h20.

Toutes ces délibérations et leurs annexes seront consultables au siège de l'établissement, à Guillestre, aux horaires d'ouverture au public et sur le site internet de la Communauté de communes, au plus tard dans un délai de 15 jours.

Pour le Président et par délégation,
Le 1^{er} Vice-président,
Jean-Louis PONCET



Affichée et mise en ligne sur le site internet de la Communauté de communes : le 19 septembre 2022.